Numéro 82
Vendredi
8 février 1980
Prix : 1 F

12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Immigrés fichés : une nouvelle menace contre les libertés, par Raymond Forni • Les citoyens consomment, l'épargne trinque • Procès d'Allo P.s : c'est l'ensemble des socialistes qu'on juge • Bolchoï : sayonara • Caisse des Marchés d'Etat : grève contre le mutisme • Panorama de l'ouest anti-nucléaire • Maroc : Dlimi de la prison aux étoiles

Giscard exploite la crise internationale pour cacher ses échecs économiques

Il n'est bruit que de bottes, il n'est son que d'éperons. Et ces cliquetis étouffent tous les cris. Certes, il y a des chars russes en Afghanistan et Sakharov est en exil «dans une des plus belles villes d'U.r.s.s». La détente s'est retendue. Un pouvoir est en train de succéder à un autre à Moscou.

Mais rien ne permet de croire que les fils de Brejnev, une fois recueilli l'héritage, aient l'intention de partir en guerre. Les Américains, eux non plus, ne veulent pas le faire. Semble-t-il. Mais à Washington comme à Paris, à Moscou peut-être aussi, la diversion d'une crise internationale rend bien service. Donc, on s'en sert.

En France, le président sortant qui a bien l'intention de rentrer, le fait avec la gravité qui convient : inquiétez, inquiétez, il en restera toujours quelque chose. Et tant que les Français pensent à ça, ils ne pensent pas à autre chose. Si même ils pouvaient ne penser qu'à ça, ce serait encore mieux. S'ils ne pensaient plus du tout à eux.

Ils ont pourtant appris coup sur coup ces temps-ci, que ça n'allait pas bien du tout. Ils s'en doutaient. Et que ça allait probablement être pire encore. Ils le redoutaient. La statistique officielle a bien été obligée d'avouer que le pouvoir d'achat des salariés avait nettement baissé. On avait pourtant promis-juré qu'il serait au moins maitenu ! Il a d'ailleurs été maintenu en moyenne nationale, mais comme il a diminué pour l'ensemble des travailleurs, cherchez-donc où est passée la différence.

Que M. Menu de la C.g.c ait reçu l'assurance du président lui-même mercredi, qu'en 1980 le pouvoir d'achat des cadres au moins serait préservé, ne devrait guère rassurer, ni lui, ni les siens. En effet, on a constamment observé - sans jamais la moindre exception à la règle - que toutes les prévisions économiques de M. d'Estaing, avaient toujours été démenties par les faits. Qu'il s'agisse des prix, du chômage, du taux de croissance, de l'équilibre du budget.

Avant de présider, le président s'était déjà longuement entraîné à la pratique de l'erreur systématique dans l'exercice économique et en a fait la preuve tout au long de son long mandat de ministre des Finances.

Voilà pourquoi, les présidentielles approchant, il est tout à fait séant que les électeurs aient d'autres sujets de conversation. Voilà pourquoi une bonne partie de la presse, qu'ils lisent, qu'ils écoutent ou qu'ils regardent se charge de leur en fournir. Avec le jeu des jeux, par exemple, devenu affaire du siècle.

Le j'y-va-t'y, j'y-va-t'y pas est maintenu en tête du hit-parade avec assez de soin pour qu'il reste encore longtemps. Il a de plus l'avantage d'être un air populaire dans une société assez évoluée cependant pour avoir le même appétit pour la chorégraphie.

En effet, si le refrain «sport et politique» est fredonné devant tous les comptoirs, le thème «des ballets de la politique» n'y est ni chanté, ni dansé. Pourtant le Bolchoï a annulé son spectacle prévu à Paris. Si le théâtre n'a pas donné la raison, c'est bien parce que la raison est d'état.

Georges Fillioud

épinglé

«Je ne suis pas aussi savant et aussi intelligent que M. Kissinger».

Maurice Couve de Murville - France Inter.

Mort accidentelle de René Journiac

Conseiller technique de Giscard d'Estaing pour les affaires africaines depuis 1974, René Journiac à trouvé la mort mercredi soir dans un accident d'avion au Cameroun.

Spécialiste des affaires délicates, il remplissait auprès de l'actuel président de la République, le rôle qu'occupait Jacques Foccart au côté du général de Gaulle. Exécutant discret, René Journiac s'était plus particulièrement occupé ces derniers jours de démêler l'imbroglio tchadien et il venait de rencontrer à N'Jamena les représentants des différentes tendances.

Lorsque le petit appareil à bord duquel il avait pris place s'est écrasé, il se rendait à Libreville pour rencontrer le président Omar Bongo.

Conférence de l'Internationale Socialiste
Un souci de maintenir la détente

La réunion des leaders des partis membres de l'Internationale socialiste s'est tenu à Vienne les 5 et 6 février.

Au terme des entretiens, les participants ont publié un communiqué dans lequel ils ont exprimé «leur grande préoccupation face à l'évolution récente des relations internationales». Le communiqué pense que «l'intervention militaire soviétique en Afghanistan a violé les règles de droit international, la souveraineté et le droit à l'autodétermination de ce pays».

L'Internationale socialiste condamne en conséquence cette intervention et appelle l'Union soviétique à retirer ses troupes.

Dialogue, négociations

Après une analyse de la situation générale, le communiqué considère qu'il est nécessaire, dans l'intérêt de la paix et pour préserver le climat de détente :

— que soient suivies toutes les opportunités d'un dialogue bilatéral et mutinational ;

— que l'U.r.s.s retire ses troupes d'Afghanistan ;

— que l'on continue à préparer la deuxième rencontre de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui, après Helsinki doit se tenir à Madrid ;

— que les propositions soviétiques de tenir une conférence européenne sur l'énergie soient examinées aussitôt que possible ;

— que des initiatives soient prises pour négocier l'arrêt du déploiement des nouvelles armes nucléaires en Europe ;

— que tous les efforts soient faits pour commencer très rapidement des négociations sur Salt III.

L'Internationale socialiste demande d'autre part la libération des otages de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran et considère que cet acte correspondrait aux intérêts du peuple iranien et de la coopération internationale.

En ce qui concerne ses activités futures,

(Suite page 2)

Metz : le procès « Allo PS »

(Nos informations en page 3)

POSITION

Le projet de «fichier immigrés» du Ministère de l'Intérieur

Une nouvelle menace contre les libertés

Les informations publiées par la presse et faisant état de la signature imminente par le ministre de l'Intérieur d'un décret pour la mise en place d'un fichier informatisé sur la population des travailleurs immigrés appellent plusieurs remarques.

Il faut rappeler d'abord que, contrairement a ce qui a été dit, un tel fichier ne peut-être mis en place avant que la Commission nationale informatique et libertés ait donné son avis.

Mais surtout ce projet, dont la commission est effectivement saisie et sur lequel elle se prononcera courant mars, n'est que la suite d'une série de manœuvres du gouvernement à l'égard de la population des travailleurs immigrés : projet de loi Stoléru-Bonnet, projet de loi d'Ornano (sur le logement des travailleurs immigrés, et notamment sur la réforme des foyers de la Sonacotra), projet d'unification des deux titres, (titre de travail et titre de séjour) pour lequel a été formulée une demande d'avis auprès du Conseil d'état.

Outil de police

Or il est clair aujourd'hui, après le renvoi aux calendes grecques du projet de loi Stoléru et les avis défavorables du Conseil constitutionnel, que cette offensive a échoué dans sa phase législative. Devant cet échec, le pouvoir s'efforce de faire entériner la création d'un titre unique par le biais d'un fichier automatisé.

Ce fichier «immigrés» serait en fait un véritable outil de police (comportant 40 informations par individu) et de gestion d'un population.

par Raymond Forni (1)

On a opportunément rappelé qu'il n'en existait qu'un exemple à ce jour : le fichier des Juifs établi par le régime de Vichy pendant la seconde guerre mondial. Surtout quand on sait qu'il serait connecté avec le fichier de l'Office central des personnes recherchées, également géré par le Ministère de l'intérieur.

Le gouvernement, pour justifier ce projet, invoque plusieurs arguments.

Premier argument : il faut rendre les titres infalsifiables. Bien heureux celui qui peut, sur ce plan purement technique, avoir une certitude !

Deuxième argument : il faut mettre fin au trafic des titres. Ce trafic existe, nous le savons. Mais faut-il pour autant faire de chaque immigré un suspect ? Nous ne le croyons pas.

Troisième argument : la lutte contre le terrorisme. Là, on retrouve la démarche des autorités d'Allemagne fédérale dans leur lutte contre la «bande à Baader» et ses émules : sous prétexte de neutraliser une centaine de personnes, c'est pratiquement toute la population du pays qui a été mise en fiche. Quant à l'existence d'un terrorisme en France, reconnaissons qu'elle n'est pas facile à établir, et que d'ailleurs, si ce terrorisme existe, il n'est peut-être pas là où on voudrait nous le faire croire, comme des affaires récentes tendent à le démontrer.

Un autre projet du gouvernement vise à faire de la France l'un des seuls pays à institutionnaliser une carte d'identité nationale informatisée et quasiment obligatoire. Il procède du même esprit. Il appelle les mêmes réserves, et la même vigilance. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans les prochaines semaines lorsque sera connu l'avis de la Commission nationale informatique et libertés.

(1) Député de Belfort, vice-président de la Commission nationale informatique et libertés.

Croqué



Internationale Socialiste

(suite de la première page)

l'Internationale a décidé d'accroître encore davantage ses contacts avec les mouvements des non-alignés. Elle souhaite jouer un rôle actif dans le développement d'un dialogue, d'autant plus nécessaire depuis que l'avenir de la détente est compromis. Les partis membres sont priés d'utiliser toutes leurs ressources pour promouvoir une politique dé continuation de la détente, pour améliorer les relations entre les Etats-Unis et l'U.r.s.s et pour obtenir des résultats concrets dans les négociations sur le contrôle de l'armement.

Enfin, les présidents et les vice-présidents ont mandat de prendre la mesure de l'évolution de ces contacts et toute nouvelle initiative qui paraîtra utile dans le cadre des décisions arrêtées lors de la réunion de Vienne».

Parlez de «Riposte» autour de vous. Faites abonner les militants

Epargne et pouvoir d'achat : les vases communicants

Baissera, baissera pas ? La croissance a-t-elle du plomb dans l'aile ? Une nouvelle enquête de l'I.n.s.e.e auprès des chefs d'entreprise incite à répondre par l'affirmative : «**Les producteurs attendent désormais une baisse de la demande dans les trois groupes d'industries (biens d'équipement, biens intermédiaires, biens de consommation)**». Déjà même, selon la même enquête, la production de biens de consommation serait en retrait.

Et pourtant, les Français continuent de tirer sur leur épargne : 5 milliards de collecte en moins en 1979 qu'en 1978 dans les Caisses d'épargne. Et le mouvement s'est poursuivi en janvier si on généralise ce qui s'est produit pour la seule Caisse d'épargne de Paris.

Il y aurait donc en somme une contradiction entre la stagnation de la consommation et la baisse de l'épargne. Contradiction qui n'est qu'apparente. Peut-être parce qu'un certain nombre d'épargnants ont préféré des formes de placements plus rémunérateurs que les livrets de Caisse d'épargne. Il n'y aurait pas désépargne mais simple déplacement de l'épargne.

Mais l'explication principale tient à la baisse générale du pouvoir d'achat que les Français ont apparemment refusé de répercuter sur leur niveau de vie. Précisément en pompant sur leurs économies.

En schématisant on pourrait dire que la baisse de l'épargne a compensé celle du pouvoir d'achat mais ne permet pas pour autant aux Français d'accroître leurs achats de biens de consommation.

Si bien qu'il faut effectivement s'attendre à une stagnation de la demande intérieure. Ce qui se traduira par une baisse de la production, les stocks étant déjà importants. Comme de surcroît la demande extérieure est elle même en train de s'anémier, il ne reste guère que la dépense publique comme moteur de l'activité. Et de ce point de vue la perspective de coupes sombres dans le budget, confirmée hier par Papon, n'a rien de prometteur...

Fondation Jean Jaurès

Metz : Mitterrand et Fabius au procès «Allo P.s»

«En matière de liberté il n'y a pas de petites affaires...»

François Mitterrand et Laurent Fabius, en venant soutenir mercredi à Metz le responsable départemental socialiste poursuivi devant le tribunal correctionnel dans l'affaire du répondeur automatique «Allo P.s» ont démontré «qu'en matière de liberté il n'y a pas de petites affaires».

C'est en ces termes que Laurent Fabius a conclu son témoignage devant le président Dechery, visiblement peu habitué à un public aussi dense que celui qui remplissait la salle n° 26 du palais de justice de Metz où comparaissent d'habitude des auteurs de bris de clotures ou des voleurs de mobylettes.

Serge Barcellini, enseignant, premier secrétaire de la fédération du P.s de Moselle a été inculpé pour «infraction à l'art. L-49 du code électoral».

Depuis février 1978, un répondeur automatique «Allo P.s» est destiné à informer militants et citoyens mosellans. Le sénateur maire U.d.f de la ville, Rausch, déposa plainte contre «X» au lendemain du premier tour des élections législatives de mars 1978 : le jour du scrutin (à 2 heures du matin) la ligne «Allo P.s» fonctionnait. Il s'agissait d'après lui d'une infraction évidente à l'article du code électoral qui interdit les jours de scrutin de «distribuer ou faire distribuer des bulletins, circulaires ou autres documents» dans un but de propagande électorale.

Un jugement qui fera date

Une liaison télcphonique avec un répondeur automatique tombe-t-elle sous le coup de cet article ? C'est la première fois qu'un tribunal est amené à trancher cette question. L'importance que le jugement pourra avoir quant à l'avenir est évidente.

Me Vauzelle avocat du P.s, affirmait devant la cour : «Si le président de la République peut s'adresser à 30 millions de français à la veille d'un scrutin, privera-t-on 30 millions de français de se téléphoner à partir de minuit ? La libre communication des pensées et des idées reste la règle, quels que soient le jour et l'heure».

Les défenseurs ont souligné que le message incriminé concernait un contentieux sur l'utilisation par la mairie de procurations de votes de français résidant au Gabon. La fédération socialiste de Moselle avait dans la matinée de ce mercredi, marqué l'importance du problème en procédant à une émission «pirate» de «Radio Riposte» sur la ville de Metz. Durant 8 minutes, avant d'être brouillée, cette émission a diffusé l'hymne du P.s afin d'offrir aux éventuels auditeurs «dix minutes de liberté».

«Vous jugez le P.s»

Devant le tribunal, Laurent Fabius s'est attaché à élargir le débat : «Ou bien c'est une affaire juridique et elle est digne de Molière ou de Jules Romains avec, c'est vrai, le talent en moins, ou bien c'est un procès poitique, alors expliquons-nous... En jugeant M. Barcellini, vous jugez l'ensemble des socialistes et leur Parti, ce pelé, ce galeux, dont l'on sait bien en haut lieu qu'il est le seul à pouvoir changer la réalité française».

La partie civile, s'est péniblement évertuée, Littré à l'appui, à démontrer que «Allo P.s» peut être assimilé à une «distribution de documents de propagande électorale tombant sous le coup de l'article L-49 ».

Elle demandait le franc symbolique de dommages et intérêts. Après un réquisitoire modéré du Procureur de la République qui n'excluait pas une relaxe, le tribunal mettait son jugement en délibéré jusqu'au 20 février.

François Mitterrand devait tenir, vers 18 h 30 une conférence de presse sur cette affaire :

«Le P.s fait aujourd'hui l'objet, plus que de tracasseries, d'une offensive généralisée. Le pouvoir ne néglige rien pour tenter tout ce qui pourrait lui permettre d'attenter à notre réputation (...) Pour l'affaire de ce jour, elle n'est pas insignifiante puisqu'il s'agit de savoir, à travers le répondeur téléphonique qui fonctionnait le jour du scrutin, si le droit de communiquer à l'initiative de citoyens électeurs continuera d'être autorisé ou s'il faudra interdire l'usage du téléphone le jour des élections».

SONDAGES

Une déclaration de Louis Mermaz (*)

« Les sondages seraient-ils devenus l'un des tabous de la société libérale avancée et serait-il interdit d'en débattre au grand jour devant l'opinion publique ?

« J'ai demandé, le 18 janvier dernier, aux présidents directeurs généraux des trois chaines de télévision l'organisation d'un débat sur la nature des sondages et sur les abus auxquels ils donnent lieu. J'ai reçu en tout et pour tout une réponse d'attente de monsieur Jean-Louis Guillaud, président directeur général de *TF 1*. Cette prudence ou ce silence sont pour le moins étranges.

« Je réitère donc ma demande. Je le fais d'autant plus que depuis quelques jours nous assistons à une controverse entre les instituts de sondage et une mise en cause réciproque. Un sondage d'un type particulier à même révélé une perplexité certaine des Français face à cette technique qui, trop souvent, aboutit à manipuler l'opinion. Plus que jamais le débat demandé me semble d'actualité. »

(*) Député de l'Isère, président du Comité directeur.

PLOGOFF

Le refus du débat démocratique

L'attitude des forces de l'ordre à Plogoff, ainsi que la façon dont a été engagée l'enquête sur l'implantation d'une éventuelle centrale nucléaire sur ce sîte, illustrent bien la volonté du pouvoir d'imposer son programme nucléaire à tout prix.

Le Parti socialiste condamne les méthodes autoritaires du gouvernement qui, refusant la démarche démocratique, crée les conditions d'affrontements violents, ainsi qu'on a malheureusement déjà pu le constater à Creys-Malville, au Pellerin et encore ces derniers jours à Plogoff.

Le Parti socialiste renouvelle ses demandes :

— que soient mises en place des structures d'information et de débat démocratique,

— que le Parlement se prononce enfin sur la politique énergétique de la France,

— que les Français soient consultés par référendum.

Tant que de telles mesures n'auront pas été prises, la volonté du gouvernement ne pourra que se heurter à des réactions similaires à celles de la population bretonne.

Le Bureau exécutif du Parti socialiste renouvelle son soutien, déjà apporté par les militants et les élus socialistes bretons, à la lutte menée par la population des communes de Plogoff et Sizun contre les agissements du pouvoir.

Communiqué du Bureau exécutif du 6 février

QUESTIONS ECRITES

de Raymond FORNI

qui s'indigne du fait qu'un fonctionnaire danois de l'Assemblée des communautés européennes ait été fouillé et retenu au poste frontière. Ce fonctionnaire a été interpelé délibérement mais sans qu'aucune information ou requête ne soit adressée au préalable à la Présidence ou au secrétariat général de l'Assemblée.

de Maurice JANETTI (Sénat)

qui demande quels sont les motifs qui ont conduit l'Administration centrale des P.t.t, à supprimer la distribution télégraphique les dimanches et jours fériés et quelles mesures le Secrétaire d'Etat entend prendre pour maintenir cette distribution afin d'éviter toute détérioration du service public et de respecter les droits de l'usager.

Communiqué

Le Bureau exécutif du Parti socialiste a adopté à l'unanimité le texte de la réponse du P.s à la lettre du Comité central du P.c.u.s ; Lionel Jospin est chargé de la faire parvenir au Parti communiste d'Union soviétique. (Nous publierons le texte dès que la réponse sera parvenue à Moscou).

Télé P.S

IL FAUT LIRE LA NOUVELLE BROCHURE DU P.S

" 1980 - LE LIBERALISME SAUVAGE "

EN VENTE AU PARTI - 6 FRANCS

Caisse Nationale des Marchés de l'Etat

Une grève contre les menaces de démantèlement

Par voie de presse (Monde du 2.6.79) le personnel de la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat, apprenait l'intention des pouvoirs publics de créer ce qui s'est appelé d'abord la Caisse d'Equipement des P.m.e et, plus récemment, le Crédit d'Equipement des P.m.e.

Défini dans son principe par le Conseil des ministres du 11 juillet, ce projet a été inscrit au programme gouvernemental de décembre 1979. Le conseil des Ministres du 19 décembre 1979 confiait à M. Monory le soin d'engager des concertations nécessaires en vue d'aboutir à la mise en place du crédit d'équipement.

Mutisme, incertitude

Les syndicats ayant constaté que les demandes d'entrevue sont toujours restées sans réponse, dénoncent une fois de plus le mutisme officiel qui entoure le projet de restructuration dont les motifs réels restent obscurs et les objectifs incertains.

Les syndicats et les personnels se déclarent à nouveau formellement opposés au démantèlement de la C.n.m.e, à l'abondon au secteur privé de tout ou partie de son activité, à toutes réductions d'effectifs et toutes mutations arbitraires, à la mise en cause du statut des personnels, des conditions de rémunération et d'avancement et des compléments sociaux. C'est pourquoi ils ont appelé l'ensemble du personnel de la C.n.m.e à une première journée de grève le jeudi 7 février 1980.

Conscient de la gravité des menaces contenues dans les projets en cours d'étude, le personnel renouvelle ainsi les avertissements déjà donnés et marque sa détermination de demeurer mobilisé pour toutes nouvelles actions qu'exigerait la défense de ses droits, sans exclure une grève prolongée que rendraient nécessaire les décisions gouvernementales.

Les Socialistes de la Caisse Nationale des Marchés de l'Etat soutiennent sans réserve cette lutte qui se place dans le cadre de la défense du secteur public.

Informer la région : un rapport plein de bonnes intentions

Le rapport de Philippe Vasseur établi à la demande du Conseil économique et social émet, sous le titre «l'information au service du développement régional», une série de voeux pieux : il faut, pour «desserrer les freins nuisants à l'information», «doter les régions, les départements et les communes françaises d'instruments favorisant leur développement tant quantitatif que qualitatif» car «à tous les échelons, pour les agents économiques comme pour les citoyens, il convient que l'information exacte et la plus complète possible circule dans les deux sens».

L'auteur préconise donc «une meilleure utilisation des moyens de communication existants» et «la maitrise de nouveaux moyens nés des progrès de la technologie» : La télématique en est un, à condition de trouver une voie entre «le monopole et un raz de marée non contrôlé».

Enfin, le rapport souhaite la formation «d'agences régionales d'information», l'éclosion de nouveaux supports régionaux dans la presse écrite, et «dans les plus brefs délais» un développement de la télévision et de la radio régionales sous réserve que soient définies «à l'échelon national des règles précises, des cahiers des charges stricts, mais aussi une large délégation de pouvoir et une grande capacité d'initiative aux dirigeants régionaux et locaux de l'audiovisuel».

Voilà qui est fort bon. Alors : on commence quand ?

Pour retrouver le 8 mai

Le maire ayant la possibilité d'octroyer annuellement une journée de congé aux écoles de sa commune, notre camarade Marcel Champeix, Maire de Masseret (19) a décidé de choisir le 8 mai pour contribuer à rendre à cette journée une partie de sa solennité.

Résumées

Bolchoï : pas de deux a Tokyo

Mikail Messerer, danseur, et sa mère, ex-danseur étoile et maître de ballet, ont demandé mercredi l'asile politique aux Etat Unis à l'occasion de la tournée de la troupe du Bolchoï au Japon. Motif : les deux danseurs jugent intolérable « le manque de liberté politique » en U.r.s.s. Ce même mercredi, on apprenait que le même Bolchoï annulait sa tournée française. On ne peut plus se fier à personne.

Rodez : cafetier raciste condamné

Il avait refusé, en octobre dernier, de servir quatre Algériens installés à sa terrasse. Encouragés par d'autres consommateurs, ceux-ci ont porté plainte. Le cafetier paiera 4.000 F d'amende et 1.000 F de dommages et intérêts aux plaignants et à la ligue des Droits de l'Homme, qui s'était constituée partie civile.

Renault International

A l'initiative de la Fédération internationale des métallurgistes, des ouvriers de la régie Renault en France, en Espagne, au Portugal, en Amérique Latine se réuniront à Paris du 18 au 20 février : échange d'informations, discussions sur l'harmonisation des conditrions de travail.

R.f.a : un million de chômeurs

C'est la première fois que ce chiffre est atteint depuis un an, selon l'Office fédéral de l'emploi. 170.000 nouveau demandeurs d'emploi ont été enregistré au cours du seul mois de janvier.

Maroc : Dlimi promu général

Hassan II n'avait pas nommé de général depuis dix ans et cette promotion récompense une longue fidélité. On se souvient qu'Ahmed Dlimi avait accepté de porter le chapeau en 1966 dans l'affaire Ben Barka et avait séjourné à la Santé après s'être spectaculairement livré à la police française. Il est, depuis le début des hostilités, chargé de conduire les opératins de l'armée marocaine contre les troupes du Front Polisario.

Brest-Plogoff-Cherbourg : manifestations en chaîne

Les habitants de Plogoff ont annoncé qu'ils manifesteraient chaque jour, comme ils l'ont fait depuis une semaine, contre l'enquête « d'utilité publique » d'EDF et jusquà la clôture de celle-ci, le 14 mars. Les comités anti-nucléaires de leur région soutiennent leur action.

A Brest, pour protester contre l'arrestation de trente huit d'entre eux qui avaient occupé les locaux d'EDF, six cents étudiants et lycéens ont manifesté mercredi après-midi. Un slogan remarqué lors de leur passage devant le siège du P.c. : « Communistes aujourd'hui, radioactifs demain ».

A Cherbourg, un rassemblement s'est tenu devant la préfecture maritime, contre l'arrêté d'expulsion pris le 4 février par le vice-amiral Chaline, préfet maritime, à l'encontre des « Combatants de l'arc-en-ciel », le bateau des écologistes britaniques de « Green peace ». Ceux-ci entendent attirer l'attention sur l'arrivée prochaine à Cherbourg du « Pacific Swan » chargé de combustibles irradiés japonais destinés à être traités à la Hague.

Louis Darinot, maire socialiste de la ville, est intervenu auprès du préfet maritime pour regretter les mesures prises à l'encontre des militants écologistes. On lira p. 3 le communiqué du bureau éxécutif.

RIPOSTE

12 cité Malesherbes, 75009 Paris Tél. : 878.40.73
Télex : 660.582 F
Directeur : Georges Fillioud
Rédaction - Edition :
Gérard Descotils
Administration : Nicole Covillers
Délegué à la Publication : Henri Pradeaux
Numéro de Commission Paritaire : 601.22
Abonnement : 250 F par an
Composition : OFRES **Imprimerie** B.P. - Paris

ABONNEZ-VOUS A «RIPOSTE»

Nom et Prénom .....

Adresse .....

.....

☐ Abonnement à 1 an : 250 F.
☐ Abonnement à 6 mois : 140 F.

Date et signature :

Réglement par chèque bancaire ou postal à adresser à :
Riposte - 12, Cité Malesherbes - 75009 Paris.